

PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE "PLAN MERCREDI" SÈVREMOINE 2023-2026

-
Mise à jour septembre 2024



ACADÉMIE
DE NANTES
*Liberté
Égalité
Fraternité*

SÈVREMOINE

Sommaire

Préambule "Une démarche collective pour tous"	p.4
--	------------

Les constats	p.5
---------------------	------------

Opportunités et mise en œuvre de la démarche	p.6
---	------------

Le PEDT-PM 2023	p.7
------------------------	------------

Le porteur du projet
Le territoire et ses structures
Les objectifs et enjeu du PEDT-PM
Le plan Mercredi
Gouvernance et suivi du PEDT-PM
Axes de travail
Évaluation

Annexes et fiches actions	p.16
----------------------------------	-------------

UNE DÉMARCHE COLLECTIVE POUR L'ENFANT DE 3 À 11 ANS

"Le PEDT est un projet conçu dans l'intérêt de l'enfant et du jeune. C'est un cadre qui permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant." ¹ La journée du mercredi est une composante importante de ce PEDT, qui se décline par conséquent en PEDT-PM (pour Plan Mercredi).

Avec la signature de la Convention Territoriale Globale, en décembre 2022, la commune de Sèvremoine affirme sa volonté de coordonner les acteurs au service des habitants du territoire. Dans ce cadre, elle relance son PEDT-PM dans une démarche partenariale.

Ce projet de territoire, partagé, permettra à l'ensemble des partenaires de valoriser leurs actions au service des familles.

Outil fédérateur, le PEDT-PM est évolutif et vise à développer une politique enfance locale, concertée et complémentaire, en faveur de tous. Cette démarche reposera également sur les ressources et les richesses locales.

Ce projet constitue un des axes de la Convention Territoriale Globale signée avec la CAF en décembre 2022.

¹ Pedt.education.gouv.fr / pedt.jeunes.gouv.fr, référence fiche 1



Les constats

L'Analyse des Besoins Sociaux réalisée fin 2021 a fait émerger la nécessité de travailler sur les offres d'accueil périscolaire et de loisirs ainsi que sur l'amélioration de la mise en réseau des acteurs et partenaires de l'enfance. Au regard des éléments de diagnostic, la commune souhaite cibler son Projet Educatif De Territoire auprès des enfants de 3 à 11 ans. A cet effet, les associations gestionnaires d'Accueil Collectifs de Mineurs (9 associations sur les 10 communes déléguées) doivent être accompagnées. Une meilleure connaissance et une communication plus efficace sont souhaitables, notamment grâce au développement des réseaux.

Rappel du cadre réglementaire

Le PEDT-PM arrivant à échéance au 1^{er} septembre 2023, une demande de renouvellement est nécessaire pour 2023-2026. La commune de Sèvremoine portera le projet durant ces 3 années tout en associant les acteurs locaux. Les accueils de loisirs pourront bénéficier des assouplissements réglementaires en termes de taux d'encadrement et percevoir des financements de la CAF. Les différents partenaires d'une journée de l'enfant travailleront ensemble afin de répondre aux objectifs de ce projet.



Opportunité et mise en œuvre de la démarche

Sèvremoine s'inscrit résolument dans une démarche de bien vivre ensemble à tous les âges de la vie, à travers ses deux feuilles de route que constituent la Convention Territoriale Globale (CTG) et le Schéma gérontologique, mais également à travers son engagement dans une démarche de développement durable.

La Convention Territoriale Globale est un contrat signé entre la CAF et la commune pour 4 ans afin de répondre aux besoins des familles. Il s'agit d'une démarche stratégique partenariale établie à partir du diagnostic partagé, issu de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) réalisée fin 2021.

Les besoins des familles ont été déclinés en plusieurs enjeux, dont la structuration et le développement de l'offre en matière de loisirs enfance chez les 3-11 ans. Le projet pédagogique des accueils périscolaires et extrascolaires s'inscrit dans cette dynamique, à travers :

- Un engagement dans l'homogénéisation des conditions d'accueil de l'enfant sur le territoire.
- Un engagement dans le Plan Educatif De Territoire (PEDT) afin d'améliorer la continuité éducative de l'enfant et créer une dynamique partenariale avec les différents acteurs du territoire.

Dans le cadre de sa politique santé vieillissement axée sur le maintien de l'autonomie, Sèvremoine a par ailleurs élaboré un schéma gérontologique qui établit une feuille de route pour anticiper les problématiques liées au vieillissement de la population. Le développement des actions intergénérationnelles, destinées à lutter contre l'isolement et favoriser le lien social, constituent un élément de réponse à ces enjeux et orientent une partie des activités des accueils périscolaires.

Enfin, pour bien vivre ensemble demain comme aujourd'hui, la préservation des ressources naturelles est une priorité du mandat politique 2020-2026, comme en témoigne l'engagement de la commune dans le Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET), outil stratégique pour définir les leviers d'action à l'échelle locale. Ainsi, les activités proposées aux enfants accueillis dans les périscolaires de Montfaucon Montigné s'intègrent dans cette démarche éco-responsable collective : lutte contre le gaspillage alimentaire, préservation des ressources...

Le plan d'actions CTG et le PEDT PM sont menés de concert et cela constituent de réelles opportunités pour la collectivité et ses acteurs éducatifs.

En 2023, afin de lancer cette démarche participative, la commune a invité les écoles, les Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) et les Restaurants Scolaires (RS) à répondre à un questionnaire autour de leur fonctionnement et de leur projet. Lors d'une soirée organisée au mois d'avril 2023, ces mêmes acteurs ont pu échanger ensemble sur différentes thématiques.

Les divers éléments restitués ont permis d'établir collectivement les premiers axes de travail qui ont été affinés au cours l'année scolaire 2023/ 2024.

En effet, les différents temps de l'enfant sont gérés par de multiples acteurs. Le besoin d'interconnaissance, de cohérence et de complémentarité est une réalité sur le territoire.

LE PEDT-PM 2023-2026

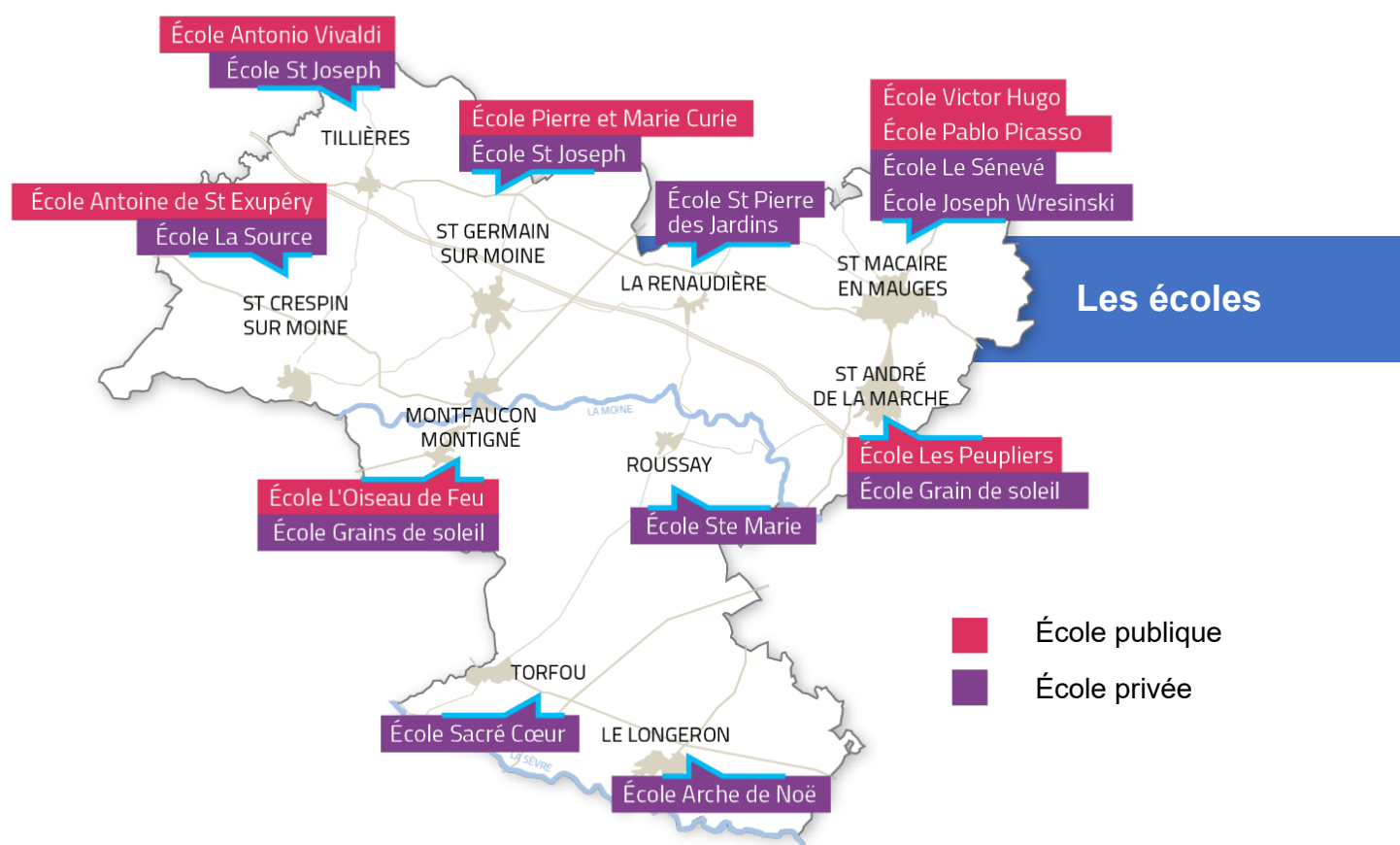
LE PORTEUR DU PROJET

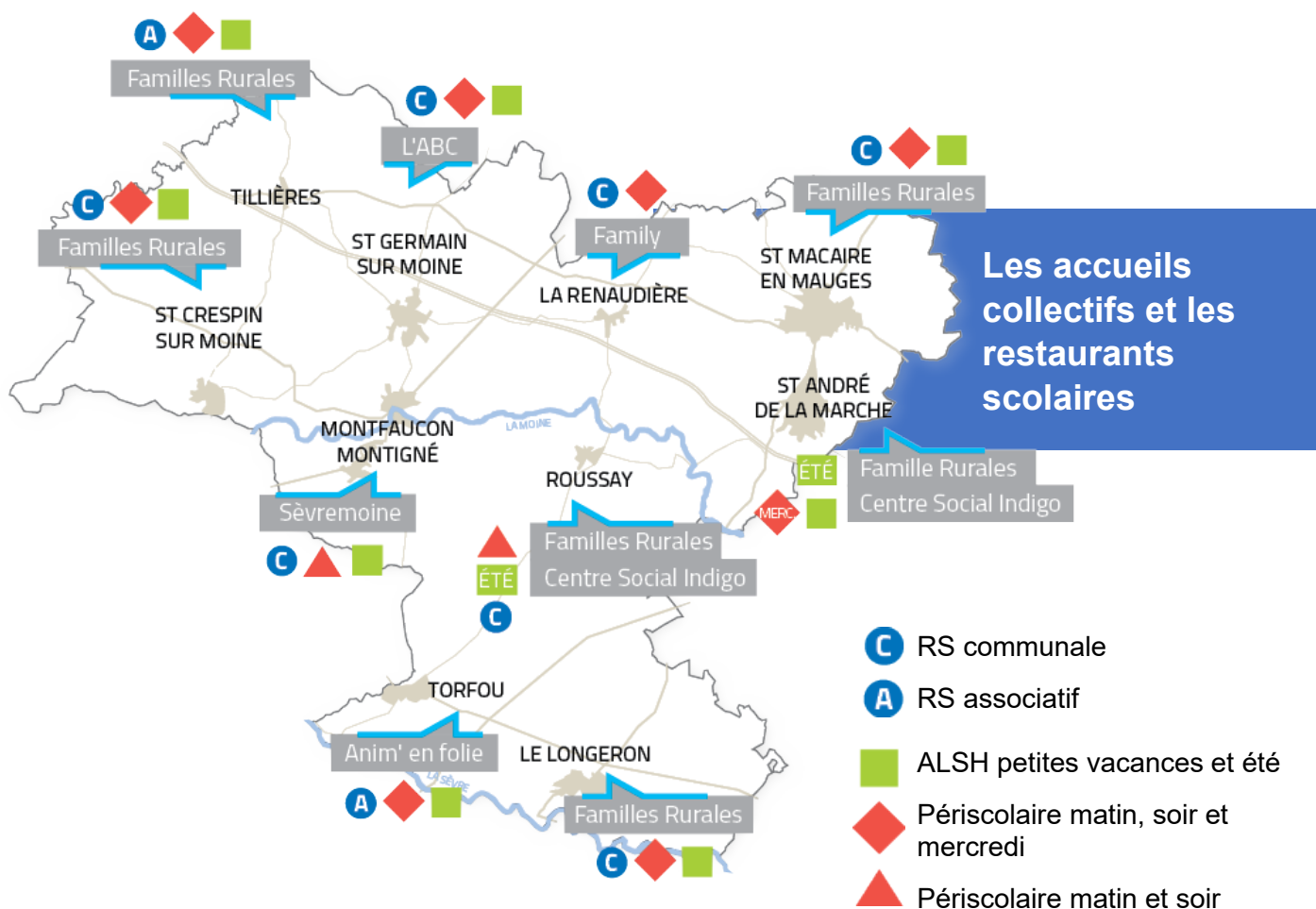
La Commune de Sèvremoine porte le projet.

Responsable du projet : Adjoint en charge de l'Enfance Jeunesse

Correspondant du projet : Chargée de Coopération Stratégique CTG

LE TERRITOIRE ET SES STRUCTURES





LES OBJECTIFS ET L'ENJEU DU PEDT-PM

Le PEDT-PM est un projet évolutif et partenarial qui vise à :

- Développer une politique éducative locale concertée et évaluée en faveur des enfants.
- Faciliter l'interconnaissance entre les différents acteurs participant à la journée de l'enfant.
- Favoriser l'accès des enfants à des activités adaptés.

Au-delà de l'école et de la famille, d'autres institutions et acteurs locaux interviennent dans le parcours de l'enfant. Par leurs actions, ils contribuent chacun à la construction de la personne, et donc du citoyen de demain. La place des différents partenaires est donc un enjeu majeur. Aussi, à travers ce PEDT-PM, l'ambition consiste à garantir la cohérence entre tous les acteurs éducatifs, de renforcer les liens entre les structures d'accueil de loisirs, les organismes gestionnaires des temps méridiens et les écoles. Il est également important d'y associer les représentants des parents d'élèves, qui sont un relais d'information auprès des familles.

LE PLAN MERCREDI

Le Plan Mercredi est un dispositif intégré au PEDT. Il est porté par la collectivité et co-signé par les services de l'Etat, le Ministère de l'Education Nationale, Jeunesse et Sports, la CAF et les autres partenaires institutionnels.

Les réflexions sur les rythmes scolaires ont mis en évidence l'importance des loisirs éducatifs. Le rythme sur 4 jours d'école permet au mercredi d'être une journée dédiée aux loisirs éducatifs de l'enfant, en plus des temps d'accueil du matin et du soir. Ce Plan Mercredi complète donc les temps scolaires et périscolaires de l'enfant, en proposant des activités différentes dans une temporalité plus large.

Il propose des solutions et des financements pour faciliter l'organisation des accueils respectant les principes de la charte qualité « Plan Mercredi ».

En partenariat avec la commune, les services associatifs périscolaires du mercredi s'engagent à répondre à :

- La complémentarité et la cohérence éducative des différents temps de l'enfant et du jeune
- L'accueil de tous les publics (enfants et familles)
- La valorisation des richesses et compétences du territoire
- Le maintien d'activités éducatives de qualité

Ces lieux d'accueil sont incontournables et participent activement à une réponse éducative pour le territoire. Ils visent à maintenir et restaurer des activités de qualité sur la journée du mercredi, et à les rendre accessibles au plus grand nombre.

LA REGLEMENTATION LIEE AU PEDT-PM

Pour les Accueils Collectifs de Mineurs :

	Nombre plus de 6 ans	Application Sèvre-moine	Nombre moins de 6 ans	Application Sèvre-moine
Avec PEDT	14	De manière occasionnelle, sur un temps court (1/2h) et/ou spécifique (problème d'encadrement)	10	De manière régulière, les plannings respectent ce taux d'encadrement
Sans PEDT	18	De manière occasionnelle, sur un temps court (1/2h) et/ou spécifique (problème d'encadrement)	14	De manière régulière, les plannings respectent ce taux d'encadrement

GOVERNANCE ET SUIVI DU PEDT- PM

Le PEDT-PM est animé par un groupe de travail composé d'élus, de représentants des écoles, de parents, de structures d'accueils, de partenaires institutionnels. Ce groupe est piloté par la Chargée de Coopération Stratégique CTG.

Son rôle principal est de rendre les temps éducatifs complémentaires et cohérents en faisant en sorte de faire du lien entre les différents partenaires.

Pour y répondre il s'appuiera sur les éléments ci-dessous :

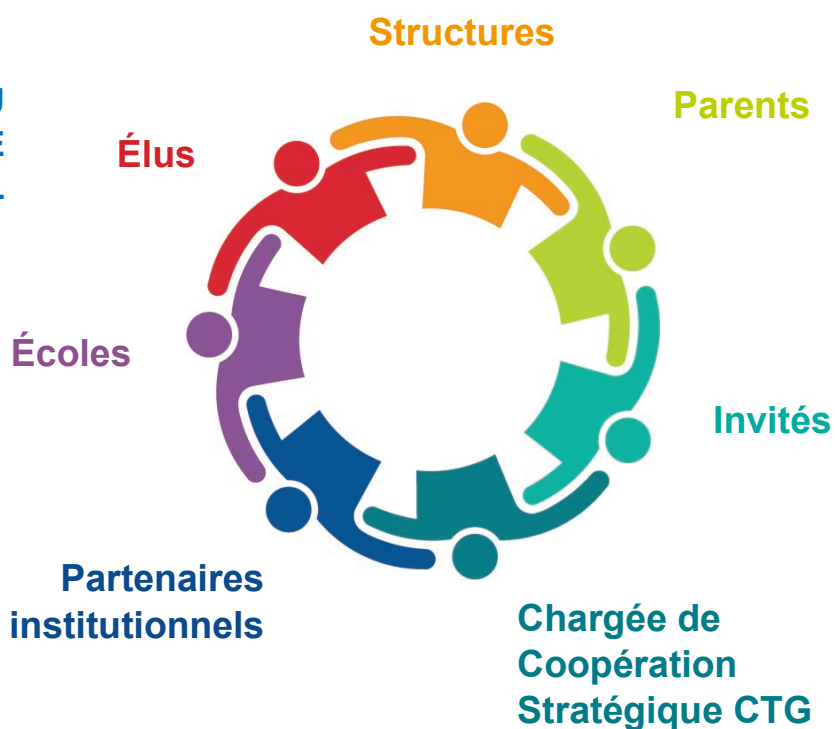
- Un état des lieux de l'existant (animations partagées, formations communes...)
- L'identification de difficultés ou d'éventuels dysfonctionnements.

Le groupe s'attachera ensuite à :

- Soumettre des pistes d'amélioration pour atteindre au mieux les objectifs du PEDT – Plan mercredi
- Prioriser des actions à mettre en œuvre sur le territoire pour atteindre les objectifs éducatifs partagés.

Ces axes de travail seront ensuite soumis à validation du Comité de pilotage (COPIL) CTG.

COMPOSITION DU GROUPE DE TRAVAIL



AXES DE TRAVAIL POUR LA PERIODE 2023-2026

Le PEDT est un outil à faire vivre de manière collective. Celui-ci permettra en partie, de répondre à l'un des enjeux de la CTG signée en décembre 2022, à savoir : "structurer et développer l'offre en matière d'accueil de loisirs chez l'enfant de 3 à 11 ans".

En avril 2023, lors de la rencontre organisée avec les écoles, les ACM et les restaurants scolaires du territoire, quatre axes ont été déclinés pour contribuer à l'interconnaissance en faveur de l'enfant.

- Formations communes
- Rencontres thématiques
- Rencontres du comité méridien
- Les réseaux inter structures

Entre février 2024 et mai 2024, les temps de travail et d'échanges avec les écoles, les accueils collectifs de mineurs et les restaurants scolaires nous ont permis de poursuivre et compléter les premiers constats et besoins identifiés. Les orientations travaillées durant ces rencontres sont déclinées en fiches actions en annexe 4.

Le groupe de travail a priorisé ses réflexions sur les 2 axes suivants :

- Faciliter l'interconnaissance entre les différents acteurs participant à la journée de l'enfant.
- Développer une politique éducative locale concertée et évaluée en faveur des enfants.

Afin que les échanges et les actions soient constructives, les membres du groupe ont élaboré ensemble une définition de la cohérence éducative. Ils ont aussi identifié certains freins et réussites qui permettront de mieux travailler ensemble toujours en faveur de l'accueil de l'enfant.

La cohérence éducative est un ensemble de comportements et d'interactions facilitant le bien vivre ensemble en faveur de l'accueil de l'enfant, pour son bien-être, sa sécurité et son épanouissement en tant que citoyen.

Afin de mettre en œuvre cette définition, il est important de bien identifier certains éléments clefs comme :

- les valeurs éducatives détaillées dans les projets pédagogiques, les projets d'école...,
- les relations fonctionnelles, organisationnelles,
- les règles de mutualisation des locaux,
- les moyens humains,
- les moyens de communication,
- les organisations communes : comité de la journée de l'enfant, le PEDT, les groupes de travail CTG, le réseau des ACM, le réseau des écoles, portes ouvertes...
- le lien constant avec la collectivité, garant du projet de territoire avec tous les acteurs.

Ces éléments permettent d'inscrire une ligne de conduite commune, une meilleure connaissance et améliore la continuité éducative pour l'enfant et la famille sur l'ensemble du territoire.

Il est important de souligner la volonté de faire ensemble en mettant en avant la complémentarité, les échanges, la participation de tous à différentes échelles de ce projet.

Extrait du groupe de travail :



FREINS

- **Mutualisation de locaux**
 - Nettoyement
 - Aménagement de l'espace
 - Règles communes à définir et respecter
- **Forte rotation des équipes**
 - Non connaissance des règles et des besoins de chacun
- **Trouver un équilibre**
 - Cohérence fonctionnelle chronophage et énergivore

RÉUSSITES

- **Mutualisation de locaux**
 - Partage de matériel / jeux
 - Optimisation des m²
 - Facilite l'interconnaissance
- **Mutualiser le personnel**
 - Stabilité des équipes
 - Lien entre les différentes activités
- **Volonté de communiquer**
 - Ex : participer aux équipes éducatives

L'ÉVALUATION

L'évaluation doit mesurer les relations interdisciplinaires et la cohérence éducative.

Elle se doit non seulement d'être qualitative, en interrogeant les différentes parties représentées dans le groupe de travail, mais aussi quantitative, afin de mesurer le nombre d'actions menées et le nombres d'acteurs concernés.

Les indicateurs déterminés dans les fiches action permettront de proposer des réajustements et des pistes d'amélioration sur la durée du projet.

L'ÉCHÉANCIER

2024 - 2025

Juil	▪ Présentation en commission EJ
Nov	▪ Validation en COPIL CTG
Nov	▪ Rencontre avec l'ensemble des acteurs éducatifs
Nov	▪ Information Conseil Municipal et envoie SDJES
Janv	▪ Communication magazine
Janv à Juin	▪ Mise en oeuvre des actions
Sept	▪ Bilan de l'année avec le groupe de travail PEDT - PM
Sept	▪ Validation des ajustements en COPIL CTG

Les annexes

Annexe 1 Rythme des enfants	p.17
--	-------------

Annexe 2 Schéma du PEDT	p.19
--	-------------

Annexe 3 Réunion de lancement	p.20
--	-------------

Annexe 4 Les fiches actions	p.21
--	-------------

ANNEXE 1 : Journée scolaire de l'enfant



Accueil périscolaire



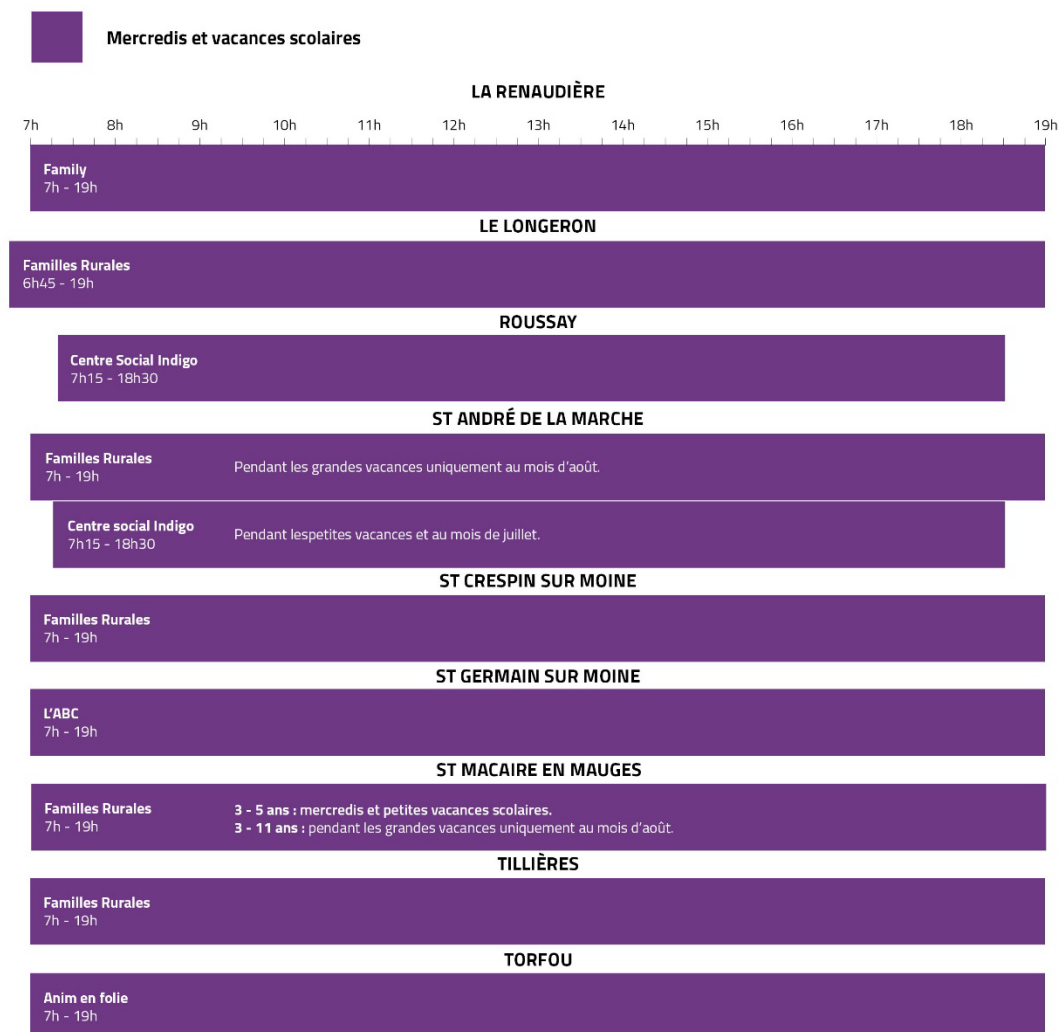
Temps scolaire



Pause méridienne

LA RENAUDIÈRE												
7h	8h	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h
Family 7h - 8h45		St Pierre des Jardins École privée primaire 8h45 - 12h			Sèvremoine 12h - 13h30		St Pierre des Jardins École privée primaire 13h30 - 16h30			Family 16h30 - 19h		
LE LONGERON												
Familles Rurales 6h45 - 8h45		L'arche de Noë École privée primaire 8h45 - 12h			Sèvremoine 12h - 13h30		L'arche de Noë École privée primaire 13h30 - 16h30			Familles Rurales 16h30 - 19h		
MONTFAUCON-MONTIGNÉ												
Sèvremoine 7h - 8h30		Oiseau de Feu École publique primaire 8h30-11h45			Sèvremoine 11h45 - 13h30		Oiseau de Feu École publique primaire 13h30-16h15			Sèvremoine 16h15 - 19h		
Sèvremoine 7h - 8h35		Grains de Soleil École privée primaire 8h35 - 12h05			Sèvremoine 12h05 - 13h45		Grains de Soleil École privée primaire 13h45 - 16h30			Sèvremoine 16h30 - 19h		
ROUSSAY												
Familles Rurales 7h - 8h45		Ste Marie École privée primaire 8h45 - 12h			Sèvremoine 12h - 13h30		Ste Marie École privée primaire 13h30 - 16h30			Familles Rurales 16h30 - 19h		
ST ANDRÉ DE LA MARCHÉ												
Familles Rurales 7h - 8h30		Les Peupliers École publique primaire 8h30 - 12h			Sèvremoine 12h - 13h45		Les Peupliers École publique 13h45 - 16h15			Familles Rurales 16h15 - 19h		
Familles Rurales 7h - 8h30		Grain de soleil École privée primaire 8h30 - 12h			Sèvremoine 12h - 13h30		Grain de soleil École privée primaire 13h30-16h15			Familles Rurales 16h15 - 19h		
ST CRESPIN SUR MOINE												
Familles Rurales 7h - 8h45		St Exupéry École publique primaire 8h45 - 11h45			Sèvremoine 11h45 - 13h30		St Exupéry École publique primaire 13h30 - 16h30			Familles Rurales 16h30 - 19h		
Familles Rurales 7h - 8h45		La Source École privée primaire 8h45 - 11h45			Sèvremoine 11h45 - 13h15		La Source École privée primaire 13h15 - 16h30			Familles Rurales 16h30 - 19h		
ST GERMAIN SUR MOINE												
L'ABC 7h - 8h45		Pierre et Marie Curie École publique primaire 8h45 - 11h45			Sèvremoine 11h45 - 13h30		Pierre et Marie Curie École publique primaire 13h30 - 16h30			L'ABC 16h30 - 19h		
L'ABC 7h - 8h30		Bienheureux Carlo Acutis École privée primaire 8h30 - 11h45			Sèvremoine 11h45 - 13h30		Bienheureux Carlo Acutis École privée primaire 13h30 - 16h30			L'ABC 16h30 - 19h		
ST MACAIRE EN MAUGES												
Familles Rurales 7h - 8h30		Pablo Picasso École publique maternelle 8h35 - 11h45			Sèvremoine 11h45 - 13h30		Pablo Picasso École publique 13h30 - 16h20			Familles Rurales 16h20 - 19h		
Familles Rurales 7h - 8h30		Le Sénevé École privée maternelle 8h30 - 11h45			Sèvremoine 11h45 - 13h30		Le Sénevé École privée maternelle 13h30 - 16h30			Familles Rurales 16h30 - 19h		
Familles Rurales 7h - 8h30		Victor Hugo École publique élémentaire 8h30 - 12h			Sèvremoine 12h - 14h		Victor Hugo École publique 14h - 16h30			Familles Rurales 16h30 - 19h		
Familles Rurales 7h - 8h30		Joseph Wrésinski École privée élémentaire 8h30 - 11h50			Sèvremoine 11h50 - 13h40		Joseph Wrésinski École privée 13h40 - 16h35			Familles Rurales 16h35 - 19h		
TILLIÈRES												
Familles Rurales 7h - 8h45		Antonio Vivaldi École publique primaire 8h45 - 12h			Familles Rurales 12h - 13h45		Antonio Vivaldi École publique 13h45 - 16h30			Familles Rurales 16h30 - 19h		
Familles Rurales 7h - 8h30		St Joseph École privée primaire 8h30 - 11h45			Familles Rurales 11h45 - 13h30		St Joseph École privée primaire 13h30 - 16h30			Familles Rurales 16h30 - 19h		
TORFOU												
Anim en folie 7h - 8h30		Sacré Cœur École privée primaire 8h45 - 11h45			Anim en Folie 11h45 - 13h30		Sacré Cœur École privée primaire 13h30 - 16h45			Anim en folie 16h45 - 19h		

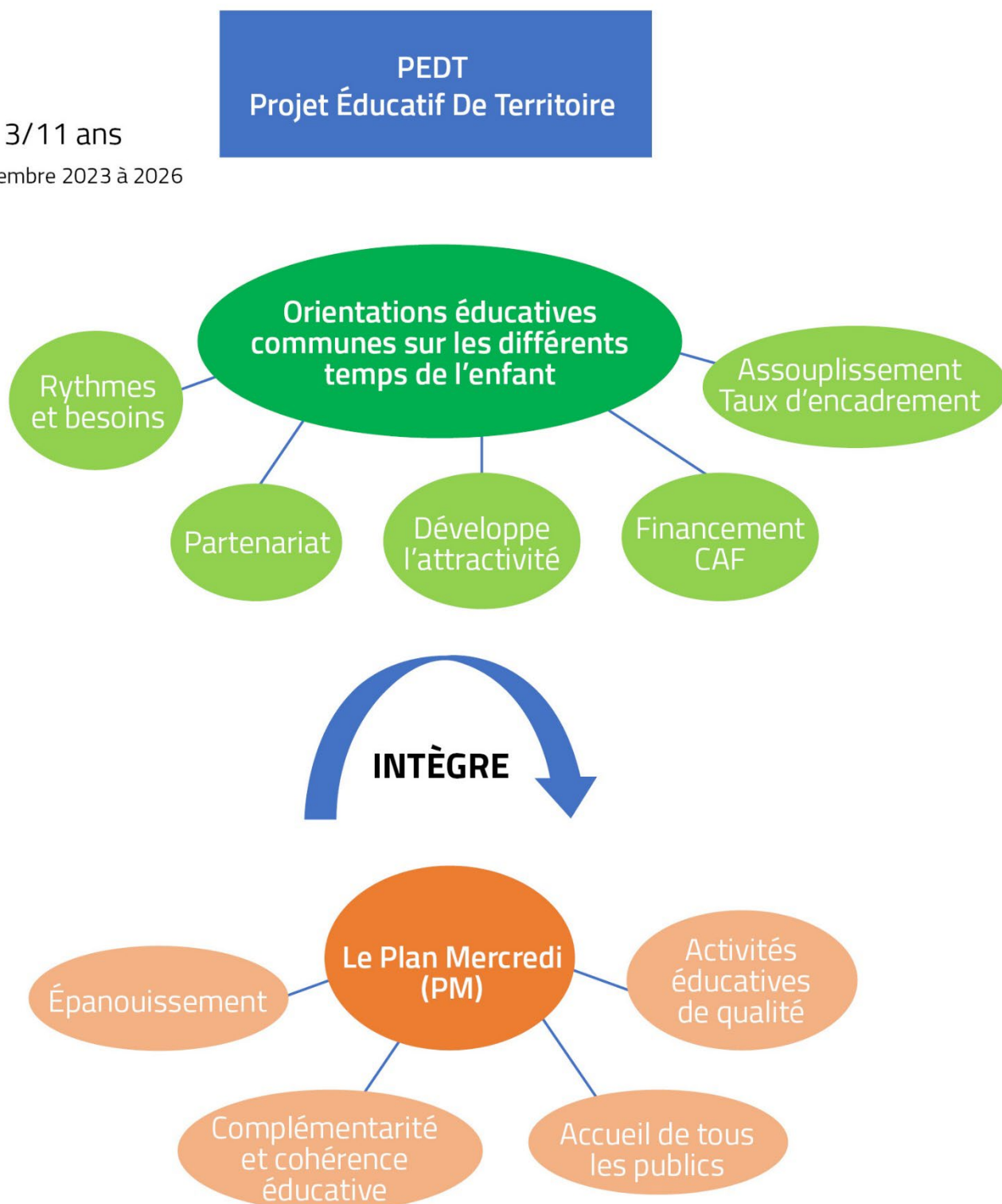
Journée du mercredi et vacances scolaires.



ANNEXE 2 : Représentation graphique du PEDT

Les 3/11 ans

Septembre 2023 à 2026



ANNEXE 3

Recueil de la soirée de lancement du PEDT : axes de travail retenus "Interconnaissance en faveur de l'enfant"



Proposition des axes de travail

- PEDT = outil qui permettra de répondre à l'enjeu 2 de la CTG : structurer et développer l'offre en matière de loisirs enfance chez l'enfant de 3-11
- Proposer des Formations communes
- Rencontres thématiques (définir quelle thématique et sous quelle forme)
- Développer ou mettre en place des réseaux inter structures
 - Accueils Collectifs de Mineurs
 - Écoles
 - Restaurants scolaires
- Valoriser le comité méridien

ANNEXE 4 : les fiches actions

Faciliter l'interconnaissance entre les acteurs participant à la journée de l'enfant

FICHE ACTION N°

1

Diffusion et mise à jour d'un annuaire (coordonnées) de l'ensemble des acteurs

	Objectifs	Repérer les acteurs, Faciliter la prise de contact
	Descriptif de l'action	Coordonner la mise à jour et communiquer à la rentrée scolaire un annuaire sur l'ensemble de Sèvremoine répertoriant les coordonnées des différents acteurs et institutions utiles (Pmi, SDJES, IEN, CAF...)
	Public Cible	Les professionnels et bénévoles associatifs
	Pilote de l'action	CCS
	Partenaires	Le service EJ de Sèvremoine, CCT
	Indicateurs de suivi	
	Freins et points de vigilance	Récurrence tous les ans pour une mise à jour
	Levers	Des outils déjà créés et repris

Faciliter l'interconnaissance entre les acteurs participant à la journée de l'enfant

FICHE ACTION N°

2

Mise en place d'outils pour informer les acteurs de la journée de l'enfant

	Objectifs	Informar sur le comportement d'un enfant ou d'un dysfonctionnement
	Descriptif de l'action	Les acteurs communiquent aux autres partenaires de la journée les comportements d'enfants demandant une attention particulière (événement atypique sur le temps méridien, sur le temps de récréation...) ou un dysfonctionnement de service.
	Public Cible	Les professionnels
	Pilote de l'action	Les acteurs éducatifs
	Partenaires	En fonction de l'information
	Indicateurs de suivi	Les retours des familles (nombre et sujets abordés)
	Freins et points de vigilance	S'accorder sur le niveau d'information
	Leviers	Proximité des sites, identification des responsables.

Faciliter l'interconnaissance entre les acteurs participant à la journée de l'enfant

FICHE ACTION N°

3

Généralisation les échanges de pratiques : participation à des temps de sensibilisation entre plusieurs structures		
	Objectifs	Poursuivre ou créer des pratiques cohérentes répondant aux spécificités de chaque acteur Favoriser des réponses adaptées envers les enfants et les familles
	Descriptif de l'action	Recenser les actions et les diffuser à l'ensemble des partenaires.
	Public Cible	Les professionnels
	Pilote de l'action	CCT et CCS
	Partenaires	les institutions et le réseau
	Indicateurs de suivi	Le nombre d'actions et les thématiques abordées
	Freins et points de vigilance	Repérer en amont les besoins des autres acteurs
	Leviers	Participation à des instances communes

Faciliter l'interconnaissance entre les acteurs participant à la journée de l'enfant

FICHE ACTION N°

4

Participation au comité de la journée de l'enfant		
	Objectifs	Visualiser la journée de l'enfant dans sa globalité et le rôle de chacun (interconnaissance des fonctionnements, informer les parents, transmettre l'actualité, les projets, travailler des outils communs)
	Descriptif de l'action	L'élue déléguée à la restauration collective invite les acteurs éducatifs par commune déléguée une fois par an afin de mieux connaître leur fonctionnement et les interactions entre eux
	Public Cible	Les acteurs éducatifs
	Pilote de l'action	Elue déléguée à la restauration
	Partenaires	
	Indicateurs de suivi	Des questionnements ou ajustements similaires sur 3 ou plus des communes déléguées
	Freins et points de vigilance	La disponibilité de l'ensemble des acteurs
	Leviers	Volonté de travailler ensemble

Favoriser l'accès des enfants à des activités adaptées

FICHE ACTION N°

5

Généralisation de la participation des différents acteurs aux instances scolaires : équipes de suivi de scolarisation, équipes éducatives.

	Objectifs	Contribuer à l'accompagnement, des familles et des enfants à besoins particuliers fréquentant différentes structures
	Descriptif de l'action	Les écoles ou les parents invitent un ensemble d'acteurs à suivre des instances de concertation.
	Public Cible	Enfants et Familles
	Pilote de l'action	Les acteurs éducatifs
	Partenaires	
	Indicateurs de suivi	Nombre d'animations communes entre les écoles, les RS et les ACM
	Freins et points de vigilance	La confidentialité
	Leviers	L'accompagnement des familles et enrichir ses connaissances pour mieux adapter sa pratique

Favoriser l'accès des enfants à des activités adaptées

FICHE ACTION N°

6

Développement des projets et des activités communes

	Objectifs	Mutualiser les ressources
	Descriptif de l'action	Les acteurs éducatifs sont invités à développer les actions communes afin de favoriser cette interconnaissance et pouvoir apporter des animations adaptées. Ex: portes ouvertes, spectacle commun...
	Public Cible	Les acteurs éducatifs
	Pilote de l'action	Les acteurs éducatifs
	Partenaires	
	Indicateurs de suivi	Nombre d'animations communes entre les écoles, les RS et les ACM
	Freins et points de vigilance	Des besoins différents et la disponibilité des acteurs
	Leviers	Se répartir les tâches et enrichir son interconnaissance

Favoriser l'accès des enfants à des activités adaptées

FICHE ACTION N°

7

Réalisation d'animations inter ACM		
	Objectifs	Mettre en place des activités adaptés à l'âge, aux nombres S'accorder sur des pratiques communes
	Descriptif de l'action	Lors des accueils périscolaire du mercredi et extra scolaire, des animations communes seront mise en place avec d'autres structures du territoire.
	Public Cible	les Enfants accueillis en ACM
	Pilote de l'action	Les ACM
	Partenaires	
	Indicateurs de suivi	Nombre d'animations réalisées et thématique exploitée
	Freins et points de vigilance	Disponibilité et planification
	Leviers	Un réseau déjà existant et des structures semblables

Développer une politique éducative locale concertée et évaluée en faveur des enfants

FICHE ACTION N°

8

Animation des temps d'échanges avec l'ensemble des acteurs éducatifs

	Objectifs	Impulser une dynamique partenariale sur l'ensemble du territoire
	Descriptif de l'action	Programmer et animer 3 rencontres sur la durée du PEDT avec l'ensemble des acteurs concernés par le PEDT. Ces rencontres seront pilotées par la collectivité, préparées par certains membres du groupe de travail. Compte rendu du groupe de travail et ajustements.
	Public Cible	Les acteurs éducatifs
	Porteurs de l'action	Elus Enfance jeunesse CCS
	Partenaires	Divers en fonction des besoins repérés
	Indicateurs de suivi	Présence et participation des différents acteurs du territoire Résultats évoqués et Ajustements proposés
	Freins et points de vigilance	Disponibilité et planification
	Leviers	Les acteurs sont en attente et motivés pour créer du lien.

Développer une politique éducative locale concertée et évaluée en faveur des enfants

FICHE ACTION N°

9

Connaissance et communication des projets et des activités menés par les autres structures de la commune déléguée

	Objectifs	Connaitre les projets ou animations des autres acteurs afin de compléter l'offre
	Descriptif de l'action	Chaque structure devra communiquer vers les autres acteurs de la commune déléguée sur ces actions, ces projets afin de mieux adapté et répondre aux besoins des familles et des enfants. Exemple: Assemblée générale, un projet artistique, les dates d'ouverture...
	Public Cible	Familles, enfants
	Porteurs de l'action	Les acteurs éducatifs
	Partenaires	les réseaux
	Indicateurs de suivi	La complémentarité des actions menées sur le territoire
	Freins et points de vigilance	
	Leviers	La communication presque quotidiennesur la commune déléguée et l'intérêt porté à l'ensemble des acteurs

Utilisation des instances déjà connues (conseil d'école, commission...) pour réunir les acteurs et traiter des sujets communs
Animation de rencontres par commune déléguée ou par quartier

	Objectifs	Avoir des pratiques cohérentes par commune déléguée ou quartier Répondre aux besoins des familles et des acteurs en proximité
	Descriptif de l'action	Elargir les invitations en fonction de la thématique afin de réunir les différents acteurs concernés et ainsi apporter des réponses adaptées aux familles. Le groupe de travail PEDT PM a identifié 4 thématiques: les enfants à besoins particuliers, l'échange de pratique, la mutualisation des locaux, les projets communs
	Public Cible	Les acteurs éducatifs
	Porteurs de l'action	Les professionnels / les parents d'élèves / les bénévoles
	Partenaires	Divers en fonction des besoins repérés
	Indicateurs de suivi	Le nombre de rencontre multi structures et les actions concrètes qui en découlent.
	Freins et points de vigilance	Le nombre important de rencontre
	Leviers	Utilisation des instances déjà existantes